ÉNERGIES TERRITORIALES DU NORD-EST DE LA FRANCE



Futurs, indépendance et équilibres énergétiques

La terre, l'eau, le soleil et l'air et leurs productions renouvelables ont été historiquement les vecteurs des besoins énergétiques de la vie de tous les jours et des activités de l'humanité depuis des millénaires. La fée « Electricité » est entrée dans la vie de nos civilisations depuis moins de 2 siècles apportant un confort et une simplicité d'usage qui ont fondamentalement modifié notre vie de tous les jours et auxquels personne n'envisage de renoncer aujourd'hui, sauf quand sa disponibilité et son prix peuvent déséquilibrer la société....alors qu'elle ne représente que 25% des consommations énergétiques françaises.

Le bois a été durant des millénaires la première énergie renouvelable en Europe sans créer le moindre déséquilibre d'usage, contrairement aux idées reçues qui se répandent largement dans de nombreux cercles de décision. Ce n'est qu'en 2022 que la géothermie et l'aérothermie sont devenues la première énergie renouvelable en Europe en termes d'emplois, de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée... et l'électricité a été un moteur essentiel pour ce développement.

En 2021 la production céréalière française a pour usage final : **14% la nourriture animale, 10% la nourriture** humaine, **12 % les consommations à la ferme, 9% les usages énergétiques, industriels, semences et 53% l'export ¹(45% produits bruts et 8% produits transformés en France).**

La part consacrée aux produits énergétiques a massivement décru depuis moins d'un siècle alors qu'elle peut fournir à la fois un revenu important et pérenne pour les agriculteurs et contribuer très largement en complément de la géothermie et l'aérothermie à l'indépendance énergétique de la France grâce aux énergies thermiques renouvelables qu'elle peut produire en valorisant les déchets dans une boucle d'économie circulaire: biomasse, biogaz, biocarburants.

La valorisation partagée de l'eau est également au cœur de ces équilibres en raison du caractère stratégique de ces 2 ressources et du lien très étroit entre l'eau et l'énergie. Les moulins à eau ont remplacé depuis des siècles les moulins à vent, dont l'intermittence et les grandes variations de production ne permettait pas une production régulière et économique : ils doivent être protégés pour assurer la régulation des ruisseaux et des rivières comme le font les barrages de navigation, notamment pour tenir le bief de Paris.

Les évolutions climatiques conduisent, non seulement à maitriser l'usage de l'eau, mais surtout à retenir là où cela est possible et utile une partie de 500 milliards de m3 qui tombent du ciel chaque année, mais de façon de plus en plus irrégulière : inondations et périodes de sécheresse ne permettant plus au sol d'absorber la pluie. Le choix des retenues collinaires est stratégique pour pallier ces irrégularités de plus en plus fortes du climat et ceux qui s'y opposent feraient mieux de s'informer sur les enjeux agricoles, climatiques et énergétiques des prochaines décennies.

Le discours sur l'électrification massive des usages est probablement mal éclairé : cette ressource a été abondante et économique durant les 50 dernières années grâce au programme électronucléaire lancé dans les années 1970 par le gouvernement Messmer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et ce ne sont pas les illusions sur l'éolien et le solaire qui sévissent depuis près de 20 ans qui vont garantir la sécurité d'approvisionnement, notamment durant la pointe d'hiver, inefficace l'été pour l'éolien, et ne contribuant ni à l'indépendance nationale (process importé) et sûrement pas à l'équilibre du réseau électrique français et européen.

L'électrification du chauffage(Parc Joule) poussée depuis des décennies par tous les gouvernements est aujourd'hui une faiblesse car nous avons utilisé une ressource stratégique en période d'abondance alors que de très

¹ Les chiffres clés de la filière (intercereales.com)

ÉNERGIES TERRITORIALES DU NORD-EST DE LA FRANCE



nombreuses solutions (géothermie, aérothermie, biomasse, récupération de la chaleur fatale, solaire thermique) permettent de s'affranchir rapidement et directement des énergies fossiles.

Le rapporteur de la Commission d'enquête sur la perte de souveraineté énergétique de la France l'a rappelé dans ses conclusions le 7 avril 2023 : bâtir notre souveraineté électrique, relancer les énergies renouvelables, et surtout les énergies renouvelables thermiques qui sont un bon substitut aux énergies fossiles.

Un investissement massif sur les équipements de production des énergies thermiques renouvelables, notamment la géothermie, les pompes à chaleur des différents usages (Eau/Eau, Air/Eau et Air/Air) et la méthanisation industrielle localisée le long des vois ferroviaires ou fluviales, sera à la fois un levier de transition énergétique et de réindustrialisation rapide de la France.

Il permettra de réduire la pression sur nos besoins d'électrification et le volume de raccordements au réseau électrique ; les pertes de transport et de transformation (en amont comme en aval) pourraient être réduites pour la chaleur comme pour la mobilité qui représentent ensemble plus de 75% des usages énergétiques des français. Enfin le coût de l'électricité subit à la fois les effets financiers d'une ressource devenue plus rare, et l'augmentation massive ces dernières années du coût de production et de distribution des énergies intermittentes

Comme le rappelait plusieurs sénateurs lors d'une audition sur l'approvisionnement des ressources minières nécessaires à l'électrification des usages, il ne faudrait pas que la technologie des batteries mette en lumière notre dépendance aux métaux rares, qui, pour l'essentiel, se trouvent dans des pays peu stables politiquement, et qu'elle se substitue à autre dépendance : celle du pétrole autant pour la disponibilité que pour les coûts des métaux rares dépendant d'un marché mondial de plus en plus maitrisés par la Chine. Ce n'est pas le pas pour le nucléaire et l'hydroélectricité.

L'électricité est essentielle pour notre vie de tous les jours et l'industrie, mais l'augmentation massive de ses usages proposée par RTE, au prétexte de leur décarbonation, risque de créer un déséquilibre majeur de notre système et de notre indépendance énergétique.

A l'inverse les énergies thermiques renouvelables et l'hydraulique, qui représentaient en 2021 86% des énergies renouvelables produites en France (14% pour l'éolien et le solaire) réduisent directement la dépendance à l'approvisionnement et au coût des énergies fossiles, contribuent directement et rapidement à la décarbonation des usages et à la réindustrialisation de la France.

La Nation doit construire un nouveau pacte avec les acteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture qui exploitent 84% de la surface du territoire national et maitrisent les ressources renouvelables nécessaires à notre futur énergétique : celui de l'indépendance énergétique et de la réindustrialisation de la France. Il devra s'appuyer sur une valeur essentielle de notre pacte républicain : celui du partage de la valeur. Aujourd'hui, la situation de développement de la production des énergies renouvelables se caractérise par une appropriation de la valeur par les promoteurs et une très forte variabilité et hétérogénéité suivant les départements français sans que cellesci puissent être caractérisées, dans la très grande majorité des cas, par des conditions géographiques ou climatiques différentes sur le territoire national.

Un rééquilibrage² et une rupture du modèle des énergies renouvelables sont des conditions pour assurer la robustesse, l'acceptabilité et l'efficacité sociale, environnementale et économique de notre futur énergétique. Les énergies thermiques renouvelables avec un potentiel de 500 TWh en 2050 doivent y contribuer

² Voir note :Enjeux territoriaux de la production d'énergie renouvelable en France